



Conseil économique et social

Distr. générale
30 octobre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

**Suite donnée au Sommet mondial pour
le développement social et à la vingt-quatrième
session extraordinaire de l'Assemblée générale :
thème prioritaire : stratégies d'élimination de
la pauvreté visant à parvenir à un développement
durable pour tous**

Déclaration présentée par People of Good Heart, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

La pauvreté est un énorme obstacle au développement. Aussi est-il indispensable que les États cherchant à se développer réduisent au minimum toute forme de pauvreté.

Au sens littéral, la pauvreté est un état, une situation où les conditions de vie de la majorité de la population sont inférieures à la moyenne. Elle se caractérise par exemple par des ressources insuffisantes pour faire trois repas consistants par jour, un faible taux d'alphabétisation et un accès insuffisant à l'eau potable, à des routes de qualité, à des services sanitaires, aux transports ou à tout autre équipement nécessaire au développement normal des individus et à leur santé.

Solutions

a. **Éducation** : L'éducation joue un rôle fondamental, aux niveaux de l'individu comme du pays dans son ensemble, pour assurer un développement égal et éliminer la pauvreté. Une éducation solide et de qualité donne aux individus les outils nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie et sortir de la pauvreté. La prise de conscience permet à la population de rechercher tous les moyens permettant de relever son niveau de vie.

b. **Agriculture** : Comme le dit le proverbe anglais, un homme affamé est un homme en colère. On considère qu'une personne qui n'a pas les moyens de prendre trois repas par jour se situe en dessous du seuil de pauvreté. L'État a un rôle crucial à jouer dans ce domaine et doit veiller à ce que la population soit correctement nourrie, en facilitant la mécanisation de l'agriculture, en fournissant des outillages agricoles modernes, des herbicides, des engrais ou tout autre matériel indispensable à des tarifs subventionnés, en mettant des terres à disposition, en fournissant des tracteurs aux agriculteurs pour les assister lors de la culture et de la récolte, et en s'assurant que les produits finis et les récoltes soient correctement acheminés depuis les exploitations, situées généralement en zone rurale, vers les marchés situés en zone urbaine.

L'État doit aussi inciter la population à consacrer ses loisirs voire tout son temps à l'agriculture, et encourager les exploitants agricoles, mécanisés ou non, à améliorer leur rendement et leur efficacité.

c. **Santé** : La santé est une richesse. Une personne en bonne santé est plus à même de faire son travail correctement. Là encore, l'État a un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

Il faut garantir l'accès de la population, en milieu rural comme en milieu urbain, à des hôpitaux suffisamment équipés et dotés d'un personnel médical qualifié. Il faut encourager le personnel travaillant dans les zones rurales à y rester, notamment en mettant en place toute mesure incitative jugée opportune, comme des indemnités.

Il convient également de fournir des médicaments essentiels ou tout autre équipement médical. Il faut aussi assurer la formation ou le perfectionnement des professionnels de santé, pour veiller à ce qu'ils soient à jour dans leur domaine.

Il faut que le personnel médical mène des recherches, en particulier en cas d'épidémie de maladies étranges, en vue de réduire le taux de mortalité.

d. **Information/Sensibilisation du public** : L'information est indispensable au développement national : plus une nation est développée, plus le taux de pauvreté de sa population diminue.

Il faut informer le public et l'encourager à être informé pour disposer des connaissances devant lui permettre d'exploiter les possibilités susceptibles de lui être profitables et ainsi d'améliorer ses moyens de subsistance.

Avoir accès à la plupart des moyens de communication, comme la radio, la télévision, les journaux et les magazines (en particulier les médias locaux) permet à la population de saisir toutes les possibilités qui s'offrent d'améliorer ses conditions de vie.

Les services d'information assurés par l'État par l'intermédiaire des organismes publics correspondants ne doivent pas se limiter aux zones urbaines mais également desservir les zones rurales.

f. **Commerce/Industrie** : Le développement de l'industrie et la promotion du commerce sont des éléments essentiels pour toute nation qui cherche à se développer ou à réduire la pauvreté.

Les industries doivent être implantées à proximité des matières premières, afin de réduire les coûts de production et les autres frais à leur strict minimum et ainsi de rendre les produits accessibles à la population à un moindre coût.

Il convient de promouvoir différents types d'activités commerciales dans les villes comme dans les campagnes, afin de réduire le taux d'exode rural et, partant, la surpopulation des plus grandes villes. C'est là également un moyen de réduire le taux de chômage.

g. **Administration** : L'État est le seul responsable de l'administration du pays.

Une bonne gouvernance est le gage d'une bonne administration, et inversement. Il incombe à l'État de veiller à ce que le bien-être des citoyens soit érigé en priorité en mettant à disposition de la population tous les moyens nécessaires.

Il convient d'empêcher toute forme de corruption, de convoitise, d'avarice, d'ignorance, d'égoïsme, de népotisme ou de tribalisme.

Le budget de l'État doit être orienté vers la protection des citoyens, et sa mise en œuvre doit être efficace et rationnelle. Tous les organismes chargés de l'exécution du budget doivent disposer d'une expérience solide dans leur domaine. L'état de droit joue un rôle majeur dans la bonne gouvernance. Les différents pouvoirs publics (exécutif, judiciaire et législatif) doivent assumer leur rôle et mettre à disposition des agriculteurs de l'eau potable, des routes en bon état, de l'électricité, des moyens de transport et tout autre équipement pouvant améliorer la vie quotidienne de la population.

Conclusion

Pour conclure, il convient d'explorer toutes les pistes permettant de donner un emploi à l'ensemble des jeunes dans la société.

Des prêts à faible taux d'intérêt peuvent être octroyés aux jeunes souhaitant devenir travailleurs indépendants pour leur permettre de contribuer à la croissance économique.

Les artisans, exploitants agricoles et autres catégories de travailleurs peuvent également bénéficier de ce dispositif d'emprunt, et un suivi et un contrôle de leurs projets permettront de s'assurer que l'emprunt sera remboursé à l'échéance fixée.